

Nombre de membres du Bureau :
- en exercice : 22
- membres présents : 21
- suffrages exprimés : 21
- pour : 21
- contre : 0
- abstentions : 0

DÉLIBÉRATION n° B2026/097

L'an deux mille vingt-six, le 19 mai, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Laurent LAGES. Monsieur Alain PIASER a été désigné secrétaire de séance.

Présents : Laurent LAGES, Jean-Paul LARAN, Catherine CORREGE, Philippe SOLAZ, Joelle ABADIE, Alain PIASER, Bernadette SABATHIER, Ludovic PONTICO, Régine SARRAT, Roger LACOME, Nathalie SALCUNI, Didier FAVARO, Nadia MORILHON, Jean-Charles LAUREYS, Denis BARRERE, Chrystelle MAUPAS, Viviane BARBAZAN, Bruno FOURCADE, Albert BEGUE, André RECURT et Francis ESCUDE.

Absent excusé : André QUINON

Objet : Marché public – Signature devis géomètre – Moulin des Baronnies

Considérant la décision d'engager une étude de requalification du site du Moulin des Baronnies, avec l'appui des services de l'ADAC 65, le CAUE 65 et HPTE ;

Considérant nécessité de faire appel à un géomètre pour réaliser les missions suivantes nécessaires à l'étude de requalification du site :

- Relevé topographique comprenant les bâtiments, les murs extérieurs, les réseaux apparents, tous les éléments visibles sur le terrain (mobilier, arbres, voies, ...).
- Relevé de points altimétriques sur la totalité des parcelles avec rattachement au NGF - Rattachement en XY au système RGF93
- Mise en forme du dessin informatisé à l'échelle du 1/200° - Edition papier, fichiers 3D, 2D en DWG, fichier PDF
- Relevé intérieur des bâtiments : gîte, salle commune, musée, bureaux, espace commercial, sanitaires, ...
- Mise en forme du dessin informatisé - Edition du plan papier au 1/50° - Fichiers DWG, PDF
- Relevé des façades des bâtiments - Plan au 1/50°
- Coupes longitudinale et transversale des bâtiments.

Considérant la consultation effectuée auprès de 3 géomètres et l'analyse des devis transmis ;

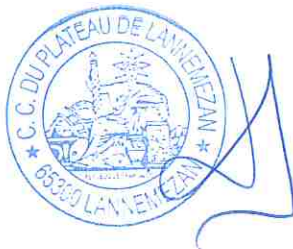
LE BUREAU

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées (21 pour),

DECIDE

- D'autoriser Monsieur le Président à signer le devis avec la société GEO&CONSEIL pour un montant de 3 335 € HT, pour réaliser les missions de relevés de géomètre sur le site du Moulin des Baronniees.

Le Président
Laurent LAGES



Le secrétaire de séance
Alain PIASER



Publiée le 01 JUIN 2026

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20260519-2026-097B-DE
Date de télétransmission : 01/06/2026
Date de réception préfecture : 01/06/2026